

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-52 du 20 Février 1976

chargeant le Ministre de l'Equipement de l'intérim du Ministre des Transports

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement
VU le Décret n° 74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er.— Pour compter du 17 Février 1976, le Lieutenant-Colonel Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement assurera l'intérim du Ministre des Transports, pendant l'absence du Capitaine Léopold AHOUEYA.

ARTICLE 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Février 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - SGG 4 - CNR 4 - IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chano. 5 - DPE-DGAJL-INSAE 6 - Ministères 15 - SPD 2 - JORPB 1.